

GARANTIE

GARANTIE
A LIRE ATTENTIVEMENT

Une Garantie solide

Cuve du spa – 10 ans

Les spas sont garantis contre les fuites d'eau dues à des défauts dans la structure de la cuve pendant 10 ans à compter de la date d'achat originale.

Tuyauterie – 3 ans

La tuyauterie des spas installée en usine est garantie contre toutes fuites d'eau dues à des défauts de fabrication et de matériaux pendant une période de trois ans à compter de la date d'achat originale.

Surface acrylique – 5 ans

La surface intérieure de la cuve des spas est garantie pendant cinq ans à compter de la date d'achat original contre tout cloquage, fissure ou délaminage. Après les 12 premiers mois, la garantie sera calculée sur une base proportionnelle.

Caisson – 5 ans

Le caisson des spas est garanti contre tout défaut de matériaux pendant une période de 5 ans. Cette garantie ne s'étend pas à l'apparence et l'usure du produit et à sa réaction à l'environnement.

Équipement – 2 ans

Les composants électriques de l'équipement des spas – en particulier la/ les pompe(s), l'élément chauffant et le système de contrôle sont garantis contre tout défaut de matériaux et de fabrication pendant 2 ans à compter de la date d'achat originale.

Buses et accessoires de tuyauterie – 3 ans

Toutes les buses et accessoires de tuyauterie des spas, y compris les commandes de régulation de l'air, les entrées d'air etc. sont garantis pendant une période de 3 ans à compter de la date d'achat originale. La garantie est limitée à un remplacement uniquement suivant le retour de l'élément défectueux à l'entreprise.

Appuis-tête et couvercle – 2 ans

Tous les appuis-tête et le couvercle sont garantis pendant une période de 2 ans (si équipé du système de purification par ozone) à compter de la date d'achat originale contre tout défaut de matériel et de fabrication. Un mauvais usage ou usage abusif du produit annule la garantie.

Garantie étendue – en toute sérénité

Notre garantie géographique étendue garantit une sérénité d'esprit. Votre spa est garantie pièces, main d'œuvre et déplacements dans la durée des garanties mentionnées ci-dessus.

Garantie pour les autres composants

L'ampoule électrique, les lentilles de lampe, les fusibles, la finition du caisson et les filtres sont garantis exempts de tout défaut de fabrication et de matériaux au moment de la livraison. Tous les autres composants du spa, les surpresseurs, les composants mécaniques, les buses, les inverseurs, les composants stéréo (si équipé), sont garantis contre tout défaut de fabrication et de matériaux par la garantie normale des fabricants ou 12 mois à compter de la date d'achat originale.

Performance

Pour obtenir réparation en cas d'un défaut couvert par cette garantie limitée, notifiez votre revendeur dès que possible et prenez toutes les mesures raisonnables pour empêcher tout autre dommage.

Exclusions

La présente garantie limitée est annulée si votre revendeur juge que le spa a fait l'objet d'une modification, négligence, mauvais usage ou usage inapproprié ; si des réparations ont été effectuées par une personne autre que votre revendeur ou son distributeur ; si le défaut est dû à un accident, un cas de force majeure ou tout autre cas indépendant de la volonté de votre revendeur. Les expressions négligence, mauvais usage ou un usage inapproprié s'appliquent à une installation, à un fonctionnement ou à un entretien du spa autres que ceux décrits dans les instructions du guide de l'utilisateur livré avec le spa, y compris (sans toutefois s'y limiter) à une mauvaise qualité de l'eau, à un mauvais équilibre chimique et à l'utilisation d'agents nettoyants abrasifs ou impropres. Cette garantie limitée ne s'applique pas à la couverture d'isolation, à tout article fixé ou attaché au spa après la date de fabrication ou aux frais engendrés pour accéder aux composants en cas de réparation ou remplacement. Le propriétaire du spa assume la responsabilité pour les travaux de réparation effectués par une personne autre que le représentant nommé par votre revendeur.

Restrictions

La présente garantie limitée remplace tout autre garantie expresse ou tacite, de fait ou de droit, y compris toute garantie tacite concernant la garantie marchande et ou d'aptitude à un usage particulier. Toute intervention couverte par la présente garantie doit être effectuée par votre revendeur ou le représentant désigné. Aucun agent, revendeur, distributeur, service d'après-vente ou tout autre personne tiers n'est autorisé à changer, modifier ou

prolonger les clauses de présente garantie, de quelle que manière que ce soit.

Garantie usage commercial

L'usage commercial des Spas est soumis à une période de garantie d'un an uniquement, même si la garantie susmentionnée spécifie une période plus longue. Toute fuite, tout remplacement de buse, les pompes et les unités de contrôle sont garantis 6 mois.

Clause de non-responsabilité

Votre revendeur et ses représentants ne pourront être tenu responsables pour toute blessure, perte, frais ou autre dommage, accessoire ou indirect, découlant de tout défaut couvert par la présente garantie, y compris, sans toutefois s'y limiter, la perte de jouissance du spa et les frais pour le démontage du spa défectueux, et cela même si votre revendeur avait été informé de la possibilité d'un tel dommage. La responsabilité de votre revendeur dans le cadre de la présente garantie, si applicable, ne dépassera pas le montant acquitté pour le produit défectueux. Toute garantie en vertu de la présente garantie limitée prendra effet à compter de la date d'achat originale et la durée d'une telle garantie ne dépassera en aucun cas la durée mentionnée. Cette clause de non-responsabilité s'applique à tous les services fournis par votre revendeur ou son représentant désigné.

La présente garantie s'applique uniquement au propriétaire original et uniquement si le spa a été acheté auprès d'un revendeur autorisé de votre revendeur. Le transfert de propriété annule immédiatement toute garantie.

Droits légaux

La présente garantie vous reconnaît des droits légaux spécifiques. Certains états peuvent vous reconnaître des droits supplémentaires.

CARTE DE GARANTIE	
Numéro de série	
Date de livraison	
Nom acheteur	
Adresse	
Code postal – ville	
Acheté auprès de (nom du revendeur)	
Modèle	
Date d'achat	
Série / Classe	
Couleur	
Pour être valide, cette carte de garantie doit être retournée dans les 14 jours suivant la date de livraison. Veuillez retourner cette carte de garantie à	
ABP Piscines 16A route de freconrupt 67130 LA BROQUE	